

## **Bovins du Québec / juin 2004**

### **BOVITRACE, un outil à apprivoiser!**

Jean-Sébastien Roy\*

Au cours de l'été, les producteurs de bouvillons d'abattage seront invités à une session de formation afin de se familiariser avec le nouveau logiciel de gestion à la ferme, BOVITRACE. Le logiciel est le fruit d'une demande des producteurs de bouvillons pour développer une application qui permettra de répondre aux besoins de la traçabilité et de la santé des bouvillons.

Le logiciel a comme fonction de gérer les informations associées aux boucles électroniques (numéro, site ATQ, etc.), d'enregistrer différentes informations relatives à la santé des bovins et de préparer les formulaires de vitamine E et de transport, et le formulaire unique ATQ/FADQ (photo 1). Le logiciel peut être utilisé à la maison ou sur un ordinateur de ferme. Les producteurs concernés seront informés de sa distribution, des coûts et du service offert.

#### *Équipements de lecture*

Posséder un logiciel permettant de gérer les boucles est utile dans la mesure où il existe des équipements de lecture fiables et abordables. Les démarches sont toujours en cours à ce sujet avec différentes compagnies, que ce soit pour des lecteurs portatifs ou fixes. Avec l'éventuelle implantation des boucles électroniques dans l'Ouest canadien et aux États-unis, on ne peut qu'espérer qu'une compagnie de lecteurs se démarquera prochainement sur le marché!

#### *Ordinateurs de ferme*

Les producteurs ont maintenant la possibilité de se procurer un ordinateur pouvant être utilisé dans des conditions de froid, d'humidité, de poussière et de vibration (photo 2). La compagnie Enertec de Dorval a été retenue afin de produire ce type d'appareil qui répond à nos exigences.

### **Bœuf Qualité Plus**

#### **Le développement de la production**

Malgré la crise de l'ESB, le programme Bœuf Qualité Plus suit son cours. On se souvient que le programme a comme objectifs d'améliorer les techniques de production, de partager les informations et de produire un bœuf de qualité supérieure selon un cahier de charges bien défini. Le programme est chapeauté par deux comités, soit le comité consultatif où sont prises les décisions d'orientation du programme, et le comité de certification. La mise en place du programme Bœuf Qualité Plus est rendue possible grâce à une contribution du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ).

#### *Où en sommes-nous rendu?*

Plusieurs conférences et formations ont été données au cours des derniers mois et d'autres sont à prévoir à court terme. Côté alimentation, une demande a été déposée auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour l'homologation de la pomme de terre fraîche dans l'alimentation des bovins.

Quant au processus de certification, certaines entreprises ont été auditées (il s'agit d'un programme volontaire) et d'autres le seront au cours de l'été. Une réunion du comité de certification aura lieu après ces visites afin d'évaluer ces entreprises et de rendre une décision quant à leur certification.

#### *Où allons-nous?*

Comme pour les autres programmes canadiens de qualité, il est important que le programme Boeuf Qualité Plus prenne son envol avec une participation nombreuse des producteurs du Québec. On sait déjà qu'il existe plusieurs contraintes administratives, que ce soit au niveau d'ATQ, du MENV, du MAPAQ, de la FADQ, des municipalités, etc. Il n'en demeure pas moins que l'industrie est de plus en plus exigeante en matière d'innocuité alimentaire.

Plusieurs autres secteurs de productions animales ont déjà des programmes d'amélioration de la production. Les différentes crises canadiennes et américaines de santé animale (ESB, influenza aviaire, etc.) ont amené les consommateurs, et par le fait même, l'industrie, à demander plus de moyens de contrôle concernant la sécurité du produit. Les producteurs ont le choix de s'adapter progressivement à ces nouvelles réalités de production du 21<sup>e</sup> siècle et ce, malgré des irritants administratifs, ou bien ils peuvent attendre et se voir imposer les nouvelles règles de production de la part de l'industrie.

\* agr., agent de développement, FPBQ